

bonjour,
oui merci pour tout ce travail qui est fait par le bureau de notre association.

je vous apporte une petite contribution sur un sujet un peu brulant...

j'ai eu la possibilité de lire le rapport présenté devant le conseil municipal de Noirmoutier sur le projet d'éoliennes en mer . J'ai pu lire également le dossier des opposés au projet. Aucun n'a satisfait ma curiosité ! je ne suis ni un spécialiste en construction maritime et météorologie, ni un spécialiste en électrotechnique , mais un simple universitaire scientifique , curieux de comprendre.

Mon fils , travaillant dans une entreprises fabriquant notamment des alternateurs de puissance, m'a indiqué que la puissance annoncée pour ces éoliennes étaient celle du très haut de gamme actuel ; une chose est de les installer à l'abri sur un bateau ou dans une usine sur le sol, une autre est de les mettre en mer soumises aux vents marins.

il y a deux plans :

L'un politique sur l'implantation d'éolienne off shore en France . Il semble que la décision d'en faire est déjà prise par l'Etat , il reste à trouver où ! Nous nous retrouvons devant la situation bien connue du NIMBY. Je n'ai trouvé aucun argument sérieux comparant les arguments pour ou contre ce site . C'est une simple affirmation , c'est un site possible. Provocateur , je dirais qu'on aurait pu proposer de les mettre dans la baie de Bourgneuf ou sur l'axe Yeu - St Jean de Mont !!! Une étude , si elle n'existe pas déjà, s'impose. La bonne information des conseillers communaux s'impose(cf quelques décisions récentes des tribunaux administratifs)

L'autre technique : des tours en mer hautes d'une centaine de mètres surmontées d'une masse d'une centaine de tonnes environ avec des pales de cinquante mètres environ susceptible de supporter des tempêtes . Rien n'est dit de sérieux sur ce sujet. L'analyse de la carte des sites off shore européen montre , si la carte que j'ai vu est correcte, qu'aucun n'est exposé directement à la houle longue de l'atlantique. Il ne semble pas qu'il y ait à ce jour des champs offshore d'une telle puissance électrique . Cela laisse penser que ce projet est très innovant , donc expérimental, donc à risques et à surcoût, mais cela semble un pari audacieux qui me plairait sans doute.

Quand aux retombées économiques, si je veux bien croire que ce sera une source de revenus financiers pour les communes des deux îles , je ne crois pas un seul instant à l'implantation d'équipe de maintenance à Yeu : le pragmatisme économique de l'entreprise fera tout installer à Noirmoutier qui est plus proche apparemment du site envisagé et surtout qui est accessible par route 24h/24.

Une grande vigilance, des précisions et des études complémentaires semblent s'imposer.

Je serais intéressé par d'éventuelles informations complémentaires sur ce dossier!

Bon courage

B.de B.